
Adresse du 1er bataillon du district de Louhas, cantonné à Ferney-Voltaire, qui offre la somme de 673 livres 15 sols à la patrie, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du 1er bataillon du district de Louhas, cantonné à Ferney-Voltaire, qui offre la somme de 673 livres 15 sols à la patrie, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 342;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29322_t1_0342_0000_1

Fichier pdf généré le 01/02/2023

4

Le 1^{er} bataillon du district de Louhans, cantonné à Ferney-Voltaire, fait passer la somme de 673 liv. 15 s.; il accompagne ce don du serment de ne quitter les armes que lorsque la République sera assise sur des bases stables.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Ferney-Voltaire, 20 germ. II*] (2).

« Citoyen président,

Veillez déposer sur le bureau de la Convention, la somme de 673 liv. 15 s. dont nous te faisons l'envoi. C'est un jour de notre paye ainsi que celle de nos braves frères d'armes. Beaucoup font des dons et forment des demandes; et nous aussi, nous en formons. Que la Convention soit ferme à son poste, qu'elle fasse tomber sous le glaive de la loi les têtes des conspirateurs; nos vœux seront accomplis.

Reçois derechef le serment que nous faisons de combattre les tyrans et leurs satellites, les malveillants de tout genre et de ne poser les armes, que quand la République sera assise sur des bases stables et que tous les hommes seront libres. Vive la Convention, Vive la Montagne! »
L'HUILLIER, CATRON, COURDIER, JOURDAN, PULIGNON, PETIT, PETIOT, CLEREY, SINAI.

5

Le comité révolutionnaire d'Autun, les sociétés populaires de la Montagne (ci-devant Saint-Affrique) et de Nîmes, la garde nationale d'Indre-Libre, les conseils généraux des communes d'Orléans, Port-Malo et Saint-Hippolyte, rivalisent d'énergie dans les expressions de leur reconnaissance envers la Convention nationale, pour le nouveau bienfait qu'elle vient de rendre au peuple en foudroyant les lâches qui ne s'étoient emparés de sa confiance que pour le ramener à l'esclavage; ils la conjurent de rester à son poste jusqu'à la fin de la guerre des peuples contre les rois, et jurent de verser tout leur sang pour la seconder dans ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

a

[*Le C. révol. d'Autun, à la Conv.; 16 germ. II*] (4).

« Citoyen représentant,

Tandis que vous êtes occupés au bonheur du peuple français, un nuage épais se formait contre sa sûreté; des scélérats vouloient ravir à une nation libre les bienfaits de notre immortelle

(1) P.V., XXXV, 96 et 118. Bⁱⁿ, 23 germ. (1^{er} suppl^t); M.U. XXXVIII, 330; C. Eg., n° 600, p. 74.

(2) C 297, pl. 1024, p. 15.

(3) P.V., XXXV, 96.

(4) C 298, pl. 1040, p. 14; Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t); J. Sablier, n° 1248; Débats, n° 571, p. 393.

Révolution. Grâce à vos veilles, cette horrible conjuration, le plus noir des complots est dévoilé.

Vous avez décrété une constitution républicaine, nous la voulons, et la défendrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Restez fermes à votre poste, consolidez la République, et vous continuerez de bien mériter de la patrie; et nous aussi nous sommes à notre poste, nous vous promettons une surveillance infatigable et de poursuivre implacablement les ennemis de la Révolution.

Périssent les traîtres, Vive la République, Vive la Montagne, sur le tombeau des ennemis de la liberté. S. et F.»

FRANÇOIS (*présid.*), BAUCHETET, RENEAUD, GRILLOT, ROLLOT, MERANDON l'aîné, BACONIN, CROIZIER.

b

[*La Sté popul. de la Montagne (ci-devant Saint-Affrique), à la Conv.; s. d.*] (1).

« Représentants,

Montagnards purs et inébranlables vous avez sauvé encore une fois le peuple. Déjà vous avez appesanti le bras national sur quelques têtes coupables. Démasquez, frappez de la foudre révolutionnaire, exterminiez sans pitié les pervers, les antropophages, qui ont trempé dans l'horrible conjuration nouvellement tramée contre la liberté publique. Balayez du sol de la liberté, les sangsues publiques, les vautours de toutes les couleurs, ce sont des ennemis secrets du régime de l'égalité.

Représentants, le peuple est là pour soutenir vos salutaires décrets; celui du 23 ventôse contre les traîtres honore vos principes et mérite nos applaudissements. Continuez à bien servir votre patrie; nous cimenterons, s'il le faut, de notre sang vos travaux immortels.»

VIALLA (*présid.*), BARTHE (*secrét.*), CERMORY (*secrét.*), PEYRE (*secrét.*).

c

[*La Sté popul. de Nîmes, à la Conv.; s. d.*] (2).

« Représentants,

Grâces éternelles soient rendues à votre sagesse et à votre énergie, vous avez encore une fois sauvé la patrie; les Comités de Salut public et de Sûreté générale en ont bien mérité; des monstres à bonnet rouge comblés des bienfaits du peuple, des monstres, l'horreur tous les partis, tramoient la ruine du gouvernement républicain, dans le délire d'une ambition effrénée, les perfides, les insensés méditoient de renverser la statue de la liberté et de redresser le trône de la tyrannie autour duquel ils comptoient s'asseoir. Pénétrés d'une sainte fureur, d'une indignation majestueuse, vous vous êtes levés et les conspirateurs ont été terrassés; du haut du Sinai des Français, vous avez lancé la foudre populaire sur ces nouveaux, salmonées,

(1) C 300, pl. 1056, p. 2; Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t); Débats, n° 571, p. 393.

(2) C 300, pl. 1056, p. 25; Bⁱⁿ, 21 germ. (suppl^t); Débats, n° 571, p. 392.